

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF**

DELIBERATION n°38/2026
OBJET : DOTATION CANTONALE 2026

Conseillers en exercice : 27
Présents : 26
Excusés : 1
Pouvoirs : 1
Votants : 27

SÉANCE DU 27 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 27 mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Jean-François PIOVESANA, Martine LIPUMA, Christian GORACCI, Olivia LEVINGSTON, Pierre BRANCATO, Joëlle BOUHELIER, Ibrahim DAHER, Adjoint,
Marc MONIER, Patrick LECLERCQ, Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Laurence MARGAILLAN, Agnès MOREAU, Christine VAUTRIN, Anne BOUREL DE LA RONCIERE, Eric ROMAN, Cédric CHAUDET, Céline VERSACE, Nadège ISOARDO, Sylvain SEVAJOL, Pierre PARISSIADIS, Pauline ROMAN, Cyril MALBERT, David DU PARC, Eve BENDER, Conseillers Municipaux.

PROCURATIONS : Grégory MARCUCCI a donné pouvoir à Eve BENDER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Pauline ROMAN

Monsieur Ibrahim DAHER adjoint aux travaux expose au Conseil Municipal que la Commission Permanente du Département des Alpes-Maritimes se réunira au mois de juin pour voter la répartition de la Dotation Cantonale d'Aménagement pour l'année 2026.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter la Dotation Cantonale d'Aménagement 2026 pour la réfection des voies communales suivantes :

CHEMIN DE L'HUBAC : 9 559€

- Réfection de deux places de stationnement suite aux travaux de pose de bornes de recharge de véhicules électriques.

ALLEE DES PINS : 2 734€

- Reprise de voirie devant les toilettes

CHEMIN DES COLLINES : 20 000€

- Point à temps

CHEMIN DE LA CAZETTE : 9 388€

- Création de 2 dos d'âne

ROUTE DE BAR SUR LOUP : 15 000€

- Création d'un passage piétons surélevé

CHEMIN DU RANCH : 105 259 €

- Reprise du revêtement

Monsieur le Maire présente le plan de financement ci-après :

Dotation Cantonale d'Aménagement 2026 Plan de financement prévisionnel détaillé		
DEPENSES		HT
		Montant total H.T.
Montant total des dépenses (HT)		161 940,00 €
Travaux de voirie		161 940,00 €
RESSOURCES		HT
		%
Aides Publiques		
Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	30 %	48 582, 00 €
Reste à charge de la commune HT	70 %	113 358,00 €

Monsieur le Maire **DEMANDE** au Conseil Municipal :

D'AUTORISER les travaux proposés ci-dessus,

D'APPROUVER le plan de financement ci-dessus,

D'APPROUVER le coût de la dépense de 161 940,00 € HT,

DE SOLLICITER la subvention départementale au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2026 de 48 582,00 €.

Le Conseil Municipal, l'exposé de l'Adjoint, Rapporteur, entendu, et après en avoir délibéré :

AUTORISE les travaux proposés ci-dessus,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus,

APPROUVE le coût de la dépense de 161 940,00 € HT,

SOLLICITE la subvention départementale au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2026 de 48 582,00 €.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le 04/06/2026
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le 04/06/2026

Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

La secrétaire de séance,
Pauline ROMAN

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.